



GRANUL'MOUCHES

Microgranulés insecticides destinés à combattre les mouches domestiques

1. COMPOSITION

Substances actives..... **Azaméthiphos** (N°CAS 35575-96-3) : 0,9 % (m/m)
Tricosène (N° CAS 27519-02-4) : 0,02% (m/m)
 Amérisant 0,1 % (m/m)

2. EFFICACITE

DIGRAIN GRANUL'MOUCHES est un appât prêt à l'emploi sous forme de microgranulés, destiné à combattre les mouches dans les habitations.

DIGRAIN GRANUL'MOUCHES contient de l'**azaméthiphos**, matière active insecticide à action choc. Combinés à un attractif sexuel, le **tricosène**, et à un appât alimentaire très appétant, le sucre, les granulés sont très attractifs et permettent une éradication rapide et durable des mouches domestiques.

DIGRAIN GRANUL'MOUCHES contient également un amérisant pour limiter tout risque accidentel d'ingestion.



3. MODE ET DOSE D'EMPLOI

Appliquer **DIGRAIN GRANUL'MOUCHES** aux endroits fréquentés par les mouches (au-dessus d'un meuble, d'une étagère ou sur un rebord de fenêtre en hauteur). Placer les granulés **DIGRAIN GRANUL'MOUCHES** dans une coupelle en couche minces.

La dose conseillée est de 200g de granulés pour 100m² à placer à différents points de la maison. Renouveler les appâts après 2 à 3 semaines si nécessaire. Remplacer l'appât lorsqu'il est couvert par les mouches mortes ou par de la saleté.

Nettoyer le matériel utilisé après chaque manipulation.

4. CONDITIONNEMENT

Pot métallique de 200g refermable (carton de 12 pots).

5. PRÉCAUTIONS

Utilisez les insecticides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart de la nourriture et des boissons, y compris celles pour animaux. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Éviter le rejet dans l'environnement. Contient un agent amérisant.

Éliminer conformément aux règlements locaux ou municipaux (par exemple, par apport dans une déchetterie).